



CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'impact des émeutes sur les entreprises calédoniennes

60 % des entreprises estiment que le délai de retour à une activité normale sera supérieur à un an

À partir du 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie a été affectée par une situation insurrectionnelle inédite entraînant des destructions massives. L'indicateur du climat des affaires a ainsi reculé de 18 points au 2^e trimestre 2024 avant de se redresser légèrement les trois trimestres suivants pour atteindre 81,9 au 1^{er} trimestre 2025.

Méthodologie de l'enquête

Chaque trimestre, l'IEOM réalise une enquête portant sur un échantillon stable d'entreprises de plus de 10 salariés représentatif du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie. Cette enquête permet de calculer l'indicateur du climat des affaires (ICA).

Dans le cadre de l'enquête des quatre derniers trimestres, des questions additionnelles spécifiques ont été soumises aux chefs d'entreprise de l'échantillon en vue d'apprécier l'impact des événements sur leur établissement. Sur les 192 entreprises que compte l'échantillon de l'IEOM en Nouvelle-Calédonie, 154 ont répondu (80,2%) pour le 1^{er} trimestre 2025. Ces entreprises répondantes représentent 12 942 salariés (soit 23,5 % de l'emploi salarié privé au T4 2024). À l'image du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, la grande majorité des entreprises de l'échantillon est localisée dans le grand Nouméa.

Dans le cadre de cette note, les réponses formulées par les entreprises au 1^{er} trimestre 2025 seront comparées à celles des trimestres précédents afin de mesurer l'évolution de la situation et des perspectives des entreprises constituant l'échantillon de l'enquête de conjoncture.

Ces résultats ne sont pas pondérés par le nombre de salariés contrairement au calcul de l'ICA pour lequel les réponses sont pondérées par l'effectif et par le poids du secteur dans l'économie calédonienne.

Au 1er trimestre 2025, 37% des entreprises répondantes constatent un niveau d'activité inférieur à 50 % à leur niveau d'activité habituelle,

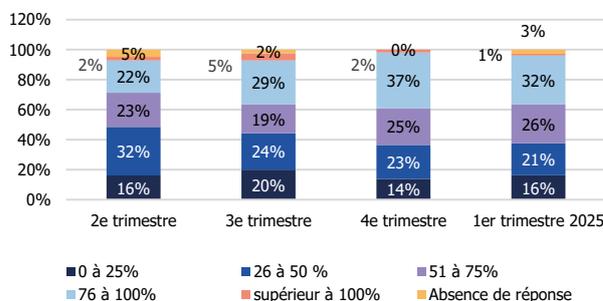
37 % des entreprises répondantes constatent un niveau d'activité inférieur ou égal à 50 % de leur niveau d'activité habituel (comme au 4^e trimestre 2024).

Elles sont plus nombreuses qu'au 4^e trimestre à constater un arrêt quasi-total de leur activité (16 % au 1^{er} trimestre 2025 contre 14 % au 4^e trimestre).

Le nombre d'entreprises ayant constaté un niveau d'activité relativement proche de celui d'avant crise baisse (entre 76 et 100 % de leur niveau d'activité habituel). Elles sont 32 % au 1^{er} trimestre 2025 contre 37 % au 4^e trimestre 2024

Seulement 1 % des entreprises constatent une hausse de leur activité, principalement des entreprises dans le domaine de la sécurité et protection (contre 2 % au 4^e trimestre 2024).

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 1er trimestre en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?
En % des entreprises répondantes



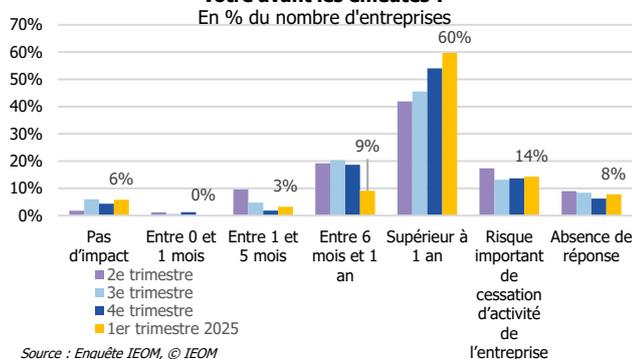
Source : Enquête IEOM, © IEOM

Hausse du nombre d'entreprises estimant que le délai de retour à une activité normale sera supérieur à un an

S'agissant du délai anticipé de retour à la normale :

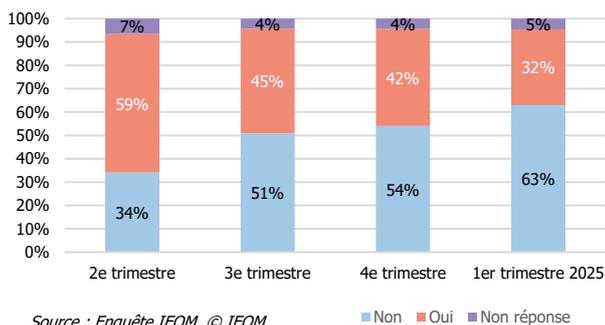
- **60 % des entreprises répondantes estiment ce délai supérieur à un an.** Ce chiffre est en hausse par rapport aux trimestres précédents (54 % au 4^e trimestre 2024 et 46 % au 3^e trimestre 2024) ;
- 9 % déclarent que ce délai sera de 6 mois à un an (contre 19 % le trimestre précédent) ;
- 3 % déclarent qu'il sera inférieur à 6 mois (contre 2 % au 3^e trimestre) ;
- **14 % des dirigeants répondants signalent un risque important de cessation d'activité de leur entreprise** (stable par rapport aux trimestres précédents).

A quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes ?
En % du nombre d'entreprises



Les craintes d'une défaillance au cours des 12 prochains mois sont en recul, mais demeurent élevées (32 % des répondants)

Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?
En % des entreprises



Au 1^{er} trimestre 2025, la part des chefs d'entreprise déclarant craindre une défaillance au cours des 12 prochains mois est moins importante qu'au trimestre précédent (32 % contre 42 %).

Cependant, cela reste nettement supérieur aux niveaux habituellement constatés dans le cadre de cette enquête. En moyenne sur l'année 2023, 18 % des entreprises déclaraient craindre une défaillance à horizon 12 mois. À titre de comparaison, au 1^{er} trimestre 2024 dans un contexte de grave crise du secteur minier et métallurgique, 28 % des chefs d'entreprises avaient

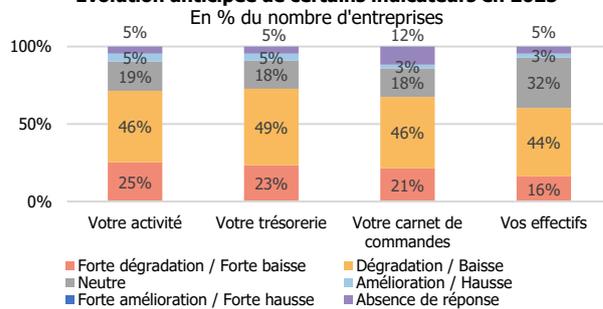
déclaré craindre une défaillance au cours des 12 mois à venir.

Des perspectives dégradées pour la quasi-totalité des entreprises

D'après l'enquête, les perspectives des entreprises pour l'année 2025 quant à leur activité, leur trésorerie, leur carnet de commandes et le niveau de leurs effectifs sont dégradées.

- 71 % des entreprises répondantes indiquent que les événements survenus dégraderont leur activité pour l'année 2025 ;
- 72 % des entreprises répondantes indiquent que leur trésorerie se dégradera ;
- 67 % anticipent une dégradation de leur carnet de commandes ;
- 60 % déclarent que leurs effectifs diminueront, 32 % estiment qu'il sera stable.

Evolution anticipée de certains indicateurs en 2025
En % du nombre d'entreprises



28 % des entreprises répondantes déclarent que leur assurance ne prendra pas en charge les dégâts subis

Au 1^{er} trimestre 2025, 28 % des chefs d'entreprise ayant répondu déclarent que les dégâts subis ne seront pas couverts par les garanties de leur assurance.

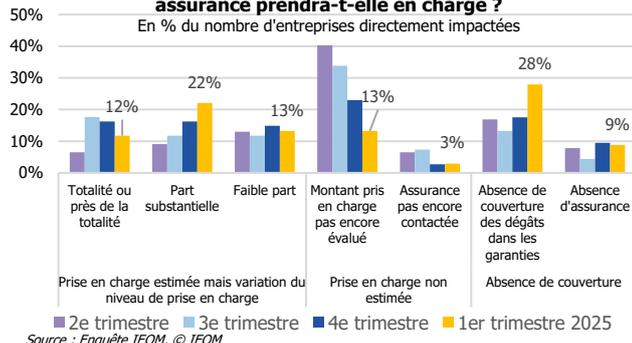
- La part des entreprises déclarant que leur assurance n'a pas encore évalué le montant de prise en charge continue de baisser et s'établit à 13 % contre 23 % le trimestre précédent ;
- 47 % des entreprises interrogées indiquent qu'elles pourront bénéficier d'un remboursement (stable par rapport au trimestre précédent).

Néanmoins, le niveau de couverture varie considérablement selon les entreprises interrogées :

- Il sera faible (moins de 50 %) pour 13 % d'entre elles (15 % au 4^e trimestre) ;
- Il est substantiel (entre 50 % et 75 %) pour 22 % d'entre elles (16 % au 4^e trimestre) ;
- Il est total ou quasiment total (plus de 75 %) pour 12 % d'entre elles (16 % au 4^e trimestre).

Enfin, 9 % des entreprises déclarent ne pas être assurées (stable par rapport au trimestre précédent).

Si vous avez été directement impacté par des dégradations, quel niveau de couverture des sinistres ou de la perte d'exploitation votre assurance prendra-t-elle en charge ?



La demande d'accompagnement reste significative

En réponse à la crise, plusieurs dispositifs de soutien d'urgence financés par l'État et les collectivités locales ont été mis en œuvre pour aider les entreprises impactées par les émeutes (différé d'échéance, reports de charges fiscales et sociales, chômage partiel ou encore soutien de trésorerie).

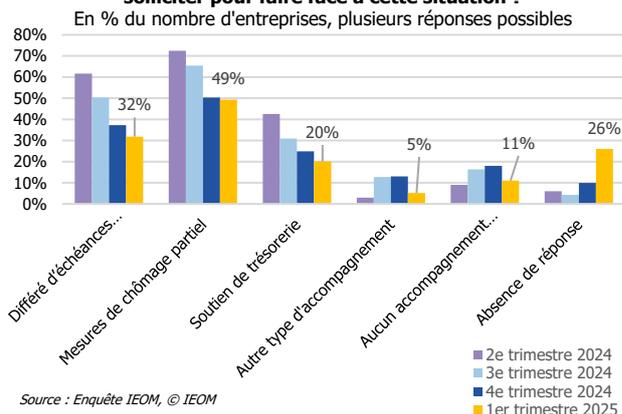
Au 1^{er} trimestre 2025, les entreprises interrogées envisageant de solliciter un dispositif d'accompagnement, sont moins nombreuses qu'aux trimestres précédents :

- 49 % des entreprises répondantes envisagent de solliciter des mesures de chômage partiel (50 % au trimestre précédent) ;

- 32 % souhaitent obtenir des différés d'échéance (37 % au trimestre précédent) ;
- 20 % indiquent vouloir un soutien de trésorerie (25 % au trimestre précédent) ;
- 5 % indiquent vouloir un autre type d'accompagnement (13 % au trimestre précédent) ;
- 11 % des entreprises répondantes estiment qu'aucun accompagnement ne leur sera nécessaire et qu'elles seront en mesure de surmonter seules cette situation. Elles étaient 18 % au trimestre précédent.

Enfin, le nombre d'entreprises n'ayant pas répondu à cette question est en hausse (26 % ce trimestre contre 10 % le trimestre précédent).

Quel type d'accompagnement envisagez-vous de solliciter pour faire face à cette situation ?



QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU 1^{er} TRIMESTRE 2025

12) Si vous avez été directement impacté par des dégradations liées aux émeutes de mai 2024, quel niveau de couverture des sinistres ou de la perte d'exploitation votre assurance prendra-t-elle/a-t-elle pris en charge ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> La totalité ou près de la totalité (plus de 75 %) | <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas encore contacté votre assurance |
| <input type="checkbox"/> Une part substantielle mais pas la totalité (entre 50 et 75 %) | <input type="checkbox"/> Votre assurance n'a pas encore évalué le montant de prise en charge |
| <input type="checkbox"/> Une faible part (moins de 50%) | <input type="checkbox"/> Vous êtes assurés mais les garanties de votre assurance ne couvrent pas les dégâts |
| <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas assurés | |

13) Avez-vous reconstruits les bâtiments et infrastructures qui ont été détruits ou endommagés lors des émeutes, ou envisagez vous de le faire ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, nous avons reconstruit intégralement | <input type="checkbox"/> Oui, nous avons reconstruit en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| <input type="checkbox"/> Oui, nous comptons reconstruire intégralement | <input type="checkbox"/> Oui, nous comptons reconstruire en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Incertain |

14) Quel type d'accompagnement avez-vous sollicité ou envisagez-vous de solliciter ?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Différé d'échéances (fiscal, social) | <input type="checkbox"/> Mesures de chômage partiel |
| <input type="checkbox"/> Soutien de trésorerie | <input type="checkbox"/> Autre (à renseigner en commentaire) |
| <input type="checkbox"/> Aucun accompagnement nécessaire (capacité de l'entreprise à surmonter seule cette situation par exemple) | |

15) Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2025 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?

(Par exemple, si votre entreprise réalise 20% de son chiffre d'activité habituel, renseigner : 20%)

16) A quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes de mai 2024 ?

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Pas d'impact | Entre 0 et 1 mois | Entre 1 et 5 mois | Entre 6 mois et 1 an | Supérieur à 1 an | Risque important de cessation d'activité de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> |

17) Comment ont évolué vos effectifs en équivalent temps plein (EQTP) au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024 ?

(Evolution en pourcentage. Par exemple, si votre effectif était de 20 EQTP au 1^{er} trimestre 2024 et de 16 EQTP au 1^{er} trimestre 2025 renseignez -20%)

18) Pour votre entreprise, quelle évolution anticipez-vous en 2025 pour :

Votre activité :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Vos effectifs :	Forte baisse	Baisse	Neutre	Hausse	Forte hausse
Votre trésorerie :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Le niveau de votre carnet de commandes :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration

19) Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?

- Oui
- Non